

Cette séance offrira une introduction à l'éventail des options de gouvernance des terres disponibles aux Premières nations au Canada, y compris les droits et titres ancestraux, les droits issus de traités, l'autonomie gouvernementale sur les terres de réserve et l'ancien système foncier de la Loi sur les Indiens. Les questions de gestion des terres des Premières nations qui peuvent être pertinentes pour les arpenteurs-géomètres seront également discutées, comme les ajouts aux réserves, l'aménagement du territoire et l'aménagement des terres. Enfin, la session comprendra également des discussions, du point de vue d'un non-arpenteur, sur les recommandations sur la meilleure façon de travailler avec les Premières nations sur les questions d'arpentage alors que ces Premières nations continuent de mettre en œuvre leurs systèmes de gouvernance des terres.